zz

**APPEL à CONTRIBUTION à L’OUVRAGE ANNUEL de L’ADLI**

**« IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LES LIBERTES »**

**Le contexte :**

**Les changements climatiques**

Selon l’article 1er, paragraphe 2 de de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, on entend par *« changements climatiques, des changements de climat qui sont attribués directement ou indirectement à une activité humaine, altérant la composition de l’atmosphère mondiale et qui viennent s’ajouter à la variabilité naturelle du climat observée au cours des périodes comparables ».*

Il s’agit de *« modifications de l’environnement physique ou des biotes dues à des changements climatiques et qui exercent des effets nocifs significatifs sur la composition, la résistance ou la productivité des écosystèmes naturels ou aménagés, sur le fonctionnement des systèmes socio-économiques ou sur la santé et le bien-être de l’homme »[[1]](#footnote-1).*

**Impact des changements climatiques sur tous les droits humains[[2]](#footnote-2) :**

- En 2020, le Secrétaire Général des NU a clairement déclaré : « *La crise climatique est la plus grande menace pesant sur la survie de notre espèce et met désormais en péril les droits humains aux quatre coins de la planète*.[[3]](#footnote-3) »

Selon le HCDH, les changements climatiques menacent tous les droits humains et toutes les populations et notamment celles les plus vulnérables et les plus exposées. En effet, ces changements menacent le droit à la vie, le droit à la santé, droit à l’alimentation, droit à l’autodétermination, droit au développement, droit à l’eau et à l’assainissement, droit à un logement convenable, droits culturels... ; De même ces changements touchent directement les populations autochtones, les femmes, les enfants, migrant.e.s et déplacé.e.s, les personnes handicapées…[[4]](#footnote-4)

Ainsi, les changements climatiques touchent toutes les catégories des droits humains, et menacent tout simplement la vie et la survie de l’espèce humaine. Et c’est pour cette raison que les États parties à l’Accord de Paris se sont dits bien conscients de l’importance des droits de l’Homme en matière d’action climatique, convenant de « respecter, promouvoir et prendre en considération leurs obligations respectives concernant les droits de l’homme » lorsqu’ils prennent des mesures pour faire face aux changements climatiques[[5]](#footnote-5).

Dans ce cadre très alarmant et après en avoir traité la question des communs en Tunisie (pour le consulter, cliquez sur lien : <https://adlitn.org/les-communs-en-tunisie/> ), l’ADLI propose un projet de recherche portant sur les impacts des changements climatiques sur les libertés.

L’ADLI offrira aux chercheur.e.s retenu.e.s une subvention de recherche.

**Profil : des chrecheur.e.s**: titulaires de master dans leurs disciplines respectives

**Date de début du contrat de consultance** : 1er mars 2025

Les chercheur.e.s intéressé.e.s doivent envoyer leurs dossiers de candidature comprenant: Un CV actualisé  et la référence de deux de leurs travaux de recherche en indiquant comme objet:

**« Candidature : Contribution à l’ouvrage “ Changement climatique et libertés” *».***

Les candidatures doivent être envoyées à l’adresse suivante : [adliassociation2015@gmail.com](mailto:adliassociation2015@gmail.com)

**Date de clôture de réception des dossiers de candidatures : *15 février 2025.***

Les chercheur.e.s selectionné.e.s recevront une indemnité pour mener leurs travaux.

1. Article 1, paragraphe 1 de la CCNUCC. [↑](#footnote-ref-1)
2. NU, HCDH, Les droits de l’Hommes et les changements climatiques, Fiche d’information n°38, 2021, disponible à l’adresse suivante : <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/igo/deed.fr>. [↑](#footnote-ref-2)
3. Secrétaire général, « La plus haute aspiration : Un appel à l’action en faveur des droits de la personne », allocution faite devant le Conseil des droits de l’homme le 24 février 2020. Disponible (en anglais) à l’adresse : [www.un.org/sg/en/content/sg/statement/2020-02-24/secretary-generals-remarks-the-un-human-rights-council-%E2%80%9Cthe-highest-aspiration-callaction-for-human-rights-delivered-scroll-down-for-all-english](http://www.un.org/sg/en/content/sg/statement/2020-02-24/secretary-generals-remarks-the-un-human-rights-council-%E2%80%9Cthe-highest-aspiration-callaction-for-human-rights-delivered-scroll-down-for-all-english). [↑](#footnote-ref-3)
4. NU, HCDH, Les droits de l’Hommes et les changements climatiques, pp. 2-34. [↑](#footnote-ref-4)
5. FCCC/CP/2015/10/Add.1, annexe, onzième alinéa du préambule. [↑](#footnote-ref-5)